



# RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AIDES SOIGNANTS

## SOINS AIGÛS - ACTES DE SOINS AUTORISÉS

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apporter les connaissances théoriques et cliniques indispensables pour permettre aux aides soignants de mettre en œuvre des soins aigus adaptés à l'état clinique de la personne .
- Identifier et définir l'évolution de la profession.
- Développer leurs compétences en terme de savoirs et savoirs faire.

### PUBLIC ET PRE-REQUIS

- **Public** : Aides soignants en poste dans le secteur sanitaire et médico-social diplômés avant 2022
- **Prérequis** : en poste dans le secteur sanitaire et médico-social diplômés avant 2022



### DURÉE

- 14 heures

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentielle avec test de niveau initial et de fin de formation pour mesurer la progression.
- Ajustement des connaissances théoriques et quizz interactifs pour favoriser la mémorisation des apprenants.
- Illustration vidéo.
- Exercice d'intégration des compétences techniques notamment lors du contrôle ultime avec étude de cas et manipulation.
- Fiche mémo des éléments clés et support visuel.
- Simulation en santé
- Évaluation des acquis en situation simulée



## CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Les changements apportés par la réforme de la profession d'aide-soignant(e) : les nouveaux référentiels de compétences et d'activités au regard de l'arrêté du 10 juin 2021 et du décret du 23 juillet 2021, les actes de soins autorisés, la notion de tutorat, les soins courants de la vie quotidienne et les soins aigus.
2. Les soins aigus et le rôle aide-soignant dans les situations de soins aigües.
3. Évaluer la situation clinique de la personne durant le soin, savoir identifier les modifications de l'état de santé et savoir réagir face au changement de l'état clinique.
4. Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité.
5. Évaluation de la douleur et prévention des douleurs induites.
6. Présentation des nouveaux actes professionnels réalisés par délégation de l'IDE:
  - a. La surveillance des mensurations
  - b. La mesure du périmètre crânien
  - c. Le lavage et l'irrigation oculaires
  - d. La lecture de l'intradermo-réaction pour le test tuberculinique
  - e. La mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
  - f. Le recueil du taux de bilirubine par lecture instantanée transcutanée
  - g. Le recueil aseptique d'urines lors de situations d'urgence, à l'exclusion du recueil par sonde urinaire
  - h. Le changement de support et de poche de colostomie cicatrisée
  - i. La pose et le changement de masque respiratoire en situation chronique, hormis tout dispositif d'insufflation ou d'exsufflation
  - j. La surveillance du rythme et de la fréquence respiratoires, du taux de saturation en oxygène
  - k. La surveillance du poids par l'indice de masse corporelle (IMC) calculé à l'aide d'un outil paramétré.



## INTERVENANTS

- Formateur : Catherine GLON



## ÉVALUATION

- Délivrance du certificat de réalisation
- Attestation des réussite à l'issue de l'évaluation des acquis
- Session de rattrapage si non validation dans un délai de 2 à 3 mois



## COÛT

- 500 € par personne. De 6 personnes minimum et jusqu'à 15 personnes maximum